

BOURGET T

votre mensuel municipal

www.lebourgetdulac.fr • Facebook-Instagram@lebourgetdulac • N°7 septembre 2021



DOSSIER DU MOIS

**Mobilités : des améliorations
dans les transports en
commun...
mais pas seulement !
*pages 7 à 9***

CONCERTATION

Plus de cent personnes
pour la concertation
"de Buttet" **P. 2**

COMITÉ DES FÊTES

Une équipe de
Bourgetains se lance
dans l'aventure **P. 6**

ACTIV'ÂGES

Découvrez le nouveau
planning détachable
des ateliers **P. 12**



CONCERTATION "DE BUTTET"



Lundi 5 juillet 2021 : la municipalité a présenté aux habitants les enjeux de l'aménagement de ce domaine de 16 000 m² en plein coeur de village. Après une visite commentée du parc jalonnée par 5 ateliers participatifs, la centaine de participants a ensuite été invitée à voter pour la proposition qui les séduisait le plus.

UNE CENTAINE DE PERSONNES POUR LA CONCERTATION "DE BUTTET"



En ce début d'été, les Bourgetains ont répondu à la proposition d'échanger sur le devenir du domaine "de Buttet", avec la participation d'une centaine de personnes. M^{me} Agnès de Buttet, dernière résidente

avec son mari de la maison forte, était présente pour parler avec émotion de ce lieu où elle a vécu de belles années. M^{me} Gies a également apporté de précieuses informations sur la riche histoire de ce patrimoine communal. Enfin, M. le maire Nicolas Mercat, a présenté le projet et son évolution afin de répondre aux besoins en matière de logement tout en préservant l'esprit village au coeur de la commune.



Retrouver l'intégralité du dossier sur le site de la commune (concertations) où vous avez également accès à un questionnaire en ligne si vous n'avez pas pu participer à cette rencontre.



EN BREF...

PROJETS SAVOIE : VOTEZ POUR VOS PROJETS !

Dans le cadre de l'appel à projets départemental "vosprojetspourlasavoie", trois projets ont été déposés sur notre commune. Dès début septembre les citoyens savoyards seront appelés au vote, les projets retenus seront pour tout ou partie financés en 2022.

Les projets déposés sur notre commune concernent :

- l'aménagement d'une aire conviviale constituée de tables de ping-pong, tables de pique-nique, d'agrès de fitness et musculation (projet #4037, déposé par un collectif de jeunes de 18 à 23 ans et une habitante handicapée moteur) ;
- la création d'un parc canin (projet #3003, déposé par un habitant) ;

- la mise en place d'ateliers solaires pour écoles et collèges, et de cuiseurs solaires pour les familles (projet #3035, déposé par l'association Tupilak).



www.vosprojetspourlasavoie.fr
(choisir canton de la Motte-Servolex).

À PROPOS DE LA CANTINE SCOLAIRE...

La société LEZTROY, déjà titulaire du marché de 2018 à 2021, a été retenue. Les critères de sélection étaient : l'équilibre alimentaire, le développement durable ainsi qu'un approvisionnement de produits en circuits courts, l'agriculture biologique de proximité et de saison répondant aux exigences de la loi Egalim. Sur cette base, l'étude des dossiers et le rapport d'analyse (faisant suite à une dégustation à l'aveugle proposée à un comité de pilotage composé de parents, enfants du Conseil municipal des jeunes et élus de la commune) ont permis de faire ce choix.

SOMMAIRE

CONCERTATION "DE BUTTET" P. 2

- Une centaine de personnes pour la concertation

L'ÉDITO DU MAIRE P. 3

- Parole d'adjointe : Gwennyn Tanguy

ACTUALITÉS LOCALES P. 4

- Une première en savoie, la Garde républicaine sur les rives du lac du Bourget
- Sauveteurs et surveillants de baignade mobilisés !
- Taxe sur la consommation d'électricité

TEMPS FORTS P. 5 ET 6

- Une première édition de la fête municipale réussie
- Un jeune duo talentueux remporte le Tremplin 2021
- Création du Comité des fêtes

DOSSIER DU MOIS P. 7 À 9

- Transports et mobilité : amélioration des transports en commun...mais pas seulement !
- La petite reine à l'honneur !
- La mobilité partagée...une alternative à l'auto-solo

LA VIE, L'AVIS DES GENS P. 9 ET 10

- Deux nouveaux médecins
- Transports de proximité
- Bon anniversaire M^{me} Henry
- Tribunes politiques

TEMPS LIBRE P. 10 ET 11

- Conseils de lecture
- Bib'Actu en septembre
- Festival Natur'Enjeux
- Nouvelle saison de l'Espace culturel la Traverse
- Les rencontres littéraires 2021

LE CALENDRIER ACTIV'ÂGE P. 12

AGENDA

Bourget Mag n°7 – septembre 2021
www.lebourgetdulac.fr

Publication mensuelle de la mairie du Bourget-du-Lac,
07 rue des Ecoles - BP 90015 73371 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél : 04 79 26 12 05

Directeur de la publication : Nicolas Mercat
Rédaction : conseil municipal, service et groupe communication
Création, réalisation : service et groupe communication
Crédits photos : service communication / Mairie du Bourget-du-Lac

Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 2900 ex.
Diffusion : cyclo-distribution Filip'

Imprimé sur du papier 100% recyclé
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



l'édito du Maire



Bientôt la rentrée... Et une nouvelle importante : le retour des bus de Chambéry dans le centre de Bourget-du-Lac. C'était attendu depuis longtemps. Grâce à la mobilisation de la municipalité et à un vrai changement de politique de transport à Grand Lac, c'est chose faite. Nous allons pouvoir plus facilement nous rendre à Chambéry pour le travail, les démarches, les visites... Des ajustements seront certainement nécessaires, n'hésitez pas à faire part de vos remarques. D'autres évolutions sont à venir en 2022 avec le nouveau réseau Ondéa. A présent, à nous, à vous, d'utiliser cette nouvelle offre de transport. La mobilité, c'est aussi la marche, le vélo, le covoiturage et l'autopartage. Nous vous proposons dans ce Bourget Mag de nombreuses informations utiles pour vous déplacer autrement.

Retour sur cette saison d'été. Malgré la météo capricieuse et la mise en place du passe sanitaire, nous avons pu profiter de nombreuses animations. La nouvelle formule de la fête de la commune a été appréciée dans le cadre exceptionnel et ombragé de notre Prieuré. La systématisation des marchés nocturnes le mardi au bord du lac a fait recette et les apéros lacs et jardins ont également connu un beau succès. Vous avez sans doute croisé les chevaux de la Garde républicaine cet été. Ils ont apporté une présence rassurante sur notre bord du lac. Bonne rentrée à toutes et à tous. Nous allons pouvoir nous retrouver au Forum des associations le samedi 4 septembre à la Traverse !

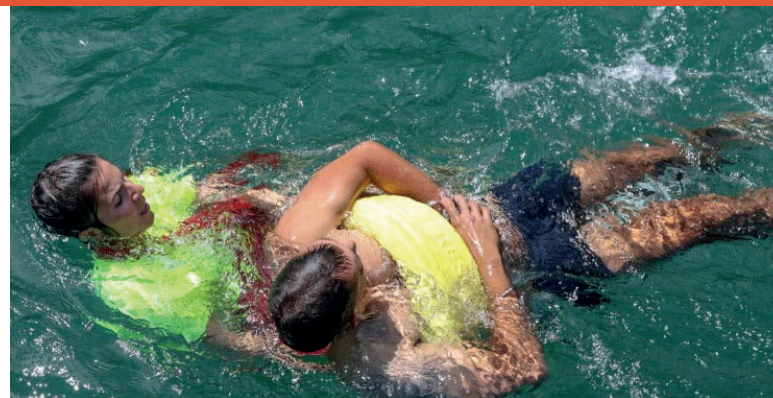
Nicolas Mercat



Parole d'adjointe

Gwennyn TANGUY
3^{ème} adjointe déléguée aux travaux,
politique énergétique et espaces verts.

Les investissements d'une commune se planifient sur plusieurs années, c'est pourquoi le pôle Travaux et Energies s'est beaucoup investi dès les 12 premiers mois du mandat afin d'évaluer les priorités et les budgets associés. L'urgence a été placée sur la sécurisation des voiries sur 2021 : route du tunnel, route de la Roche et les ponts. Côté bâtiments, la réfection du toit des vestiaires du club de foot était indispensable et des améliorations énergétiques du bâtiment de la Traverse vont solutionner divers problèmes, dont celui de l'inconfort d'été existant depuis la construction du lieu. Les projets de rénovation énergétique des écoles avancent ainsi que la mise en accessibilité de Cinélaç. Des projets "énergies renouvelables" sont en cours d'évaluation et les questions de mobilités ne sont pas en reste comme le montre le dossier de ce Bourget Mag.



SÉCURITÉ ÉTÉ 2021

UNE PREMIÈRE EN SAVOIE ! LA GARDE RÉPUBLICAINE SUR LES RIVES DU LAC DU BOURGET

Cette année, les plages du sud du lac et les abords de la commune bénéficient d'un complément de surveillance avec la cavalerie de la Garde républicaine. Six chevaux et leurs cavaliers sont arrivés le dimanche 18 juillet à la suite du défilé du 14 juillet et de leur descente des Champs-Élysées auprès du Président de la République pour réaliser dès le lendemain leur première patrouille sur notre commune.

cette brigade équestre de gendarmerie est en place jusque fin août au Bourget-du-Lac avec pour objectifs de sensibiliser les personnes et éviter les incivilités. La présence des chevaux permet d'avoir un contact privilégié avec les usagers.



De gauche à droite : Emilie Acquistapace (1^{ère} adjointe), Juliette Part (Sous-préfète de l'arrondissement de Chambéry), Nicolas Mercat (Maire) aux côtés de deux gendarmes à vélo, Didier Roussel (conseiller municipal délégué), Luc Berthoud (Conseiller départemental et Maire de la Motte-Servolex) et M. Loiseau (Maire de Tresserve) étaient présents lors de la présentation du dispositif de sécurité estival sur la plage municipale du Bourget-du-Lac.

Ce déploiement est le fruit d'une initiative et d'une collaboration entre la commune du Bourget-du-Lac et la Gendarmerie. Le dossier a été porté par les élus bourgetains Emilie Acquistapace et Didier Roussel, le Major Joly avec le soutien de M^{mes} la Sénatrice Martine Berthet, la Députée Typhanie Degois et M. Renaud Beretti, Président de Grand Lac.

La commune, soucieuse du bien-être de ses concitoyens, recherche des solutions et met en place des actions nouvelles.

SAVOIE NEWS // www.savoie-news.fr/secureite-les-gardes-republicains-patrouillent-autour-du-lac-du-bourget/

Tf1 // www.facebook.com/watch/?v=929099831144049

PLAGE MUNICIPALE

SAUVETEURS ET SURVEILLANTS DE BAIGNADE MOBILISÉS !

Vendredi 16 juillet, les sauveteurs du SDIS 73 (Service départemental d'incendie et de secours) ont réalisé une démonstration de sauvetage aquatique sur l'emblématique plage municipale du Bourget-du-Lac (en période estivale, le SDIS est présent sur 33 sites de baignade en Savoie). Le dispositif de surveillance présenté aux élus et vacanciers présents comprend plusieurs échelons :

- surveillance et intervention immédiate avec les sauveteurs en tee-shirt jaune fluo,
- en cas d'intervention importante, relais par une équipe départementale de sapeurs-pompiers et de plongeurs avec un chien de sauvetage aquatique si nécessaire, son odorat repère les effluves de la victime depuis le bateau,
- utilisation éventuelle d'un drone qui identifie les reliefs sous l'eau.

Les sauveteurs, positionnés sur la plage et sur l'eau sont un grand atout pour notre commune, la prévention et la protection de nos baigneurs sont essentielles.

TAXE SUR LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Les particuliers et les entreprises payent une taxe sur leur consommation d'électricité, libellée "TCFE" sur les factures. Cette taxe en regroupe en réalité trois : une pour les communes, une pour les départements et une pour l'Etat. Jusqu'à présent, les départements et les communes pouvaient la moduler localement. Tel ne sera plus le cas d'ici le 1^{er} janvier 2023. A compter de cette date, c'est l'Etat qui percevra l'intégralité de la nouvelle taxe, alignée sur le taux maximum. Le reversement aux communes devrait se faire sur la base du taux appliqué au 1^{er} janvier 2022. Afin de conserver le produit de cette taxe sur le territoire, le SDES (Syndicat des Energies de la Savoie) a fortement conseillé à toutes ses communes adhérentes d'appliquer, dès 2022, le taux qui sera appliqué de par la loi en 2023.

Il a d'ailleurs déjà pris cette décision pour les communes de moins de 2 000 habitants. La TCFE perçue par notre commune est particulièrement élevée car la contribution des entreprises basées sur Technolac est conséquente.

Ainsi, le Conseil municipal du Bourget-du-Lac a pris la décision de suivre les conseils du SDES afin de ne pas priver la commune d'une recette d'environ 42 000€/an à partir de 2023.

"JOUR DE FÊTE" AU BOURGET

UNE PREMIÈRE ÉDITION DE LA FÊTE MUNICIPALE RÉUSSIE

Un changement de lieu (le Prieuré et ses jardins) et une configuration plus familiale ont marqué l'esprit de la nouvelle version de notre fête estivale. Le monde fut présent dès l'ouverture matinale avec les déambulations des fanfares, des échassiers et des jongleries burlesques dans le centre-ville, puis dans l'ancienne poste avec le spectacle théâtral des membres du conseil municipal. Stands et guinguettes associatives ont largement participé à la bonne ambiance et à la restauration de la journée. Niveau animations, les multiples jeux, parcours aventure, kartings à pédales pour les plus grands et structures gonflables ont occupé enfants et familles dans une bonne humeur générale. Dès le début d'après-midi, le Tremplin musical et ses talentueux groupes locaux ont assuré de mémorables prestations musicales dans les jardins suivi du grand blind-test des Savoie.

À 20h30 et sous un ciel devenu menaçant, le groupe "Red Shoes" montait sur scène pour sa prestation. Ce sont eux qui malheureusement allaient clore la fête car la pluie tant redoutée a fini par s'inviter... contraignant la municipalité à annuler le feu d'artifices et le dernier concert de la soirée.





Sara et Valentine sont les deux jeunes gagnantes du Tremplin 2021. Retrouvez leurs titres et univers musical sur Instagram et YouTube : The Attic Shadows



AMÉLIORATION DES TRANSPORTS EN COMMUN... MAIS PAS SEULEMENT !

SUJET CENTRAL POUR LE BOURGET-DU-LAC. L'AUGMENTATION DE LA POPULATION ET LA CROISSANCE DE TECHNOLAC RENDENT INDISPENSABLE LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE PLUS PERFORMANTE DE TRANSPORTS EN COMMUN.

JOUR DE FÊTE - TREMPLIN MUSICAL

UN JEUNE DUO TALENTUEUX REMPORTE LE TREMPLIN 2021 !

Destiné à valoriser les talents des Pays de Savoie, de tous âges et de tous horizons musicaux, le Tremplin musical du Bourget-du-Lac qui se déroule chaque année lors de la fête de la commune s'adresse aux artistes compositeurs interprètes, n'ayant pas encore signé de contrat avec une maison de disques. Les esthétiques musicales privilégiées sont celles des musiques actuelles amplifiées ou non, dans toute leur diversité : rock, chanson française, pop, jazz, hip-hop, électro...

Cette année, c'est le prometteur duo pop-rock "The Attic Shadows", composé de 2 jeunes musiciennes talentueuses, Sara et Valentine (17 ans) qui remporte avec brio cette 6^{ème} édition ainsi qu'un chèque d'une valeur de 500€. Un grand bravo aux 5 autres groupes qui ont grandement participé au succès de cette édition grâce à leurs performances et à leur talent.



LE RETOUR DES BUS DE CHAMBÉRY JUSQU'À LA PLAGE MUNICIPALE... DÈS LA RENTRÉE 2021 !

Ils étaient attendus depuis longtemps, les bus de la ligne Chrono A (Chambéry / Le Bourget-du-Lac) vont revenir dans le centre du village et à la plage à partir de septembre 2021. Depuis 2016, leur terminus se situait à Technolac, obligeant les Bourgetaines et Bourgetains à changer de bus avec des correspondances pas toujours assurées entre les deux réseaux, ou à marcher 15 à 20 mn pour aller ou revenir de Chambéry.

QUELLES NOUVEAUTÉS À COMPTER DU 30 AOÛT 2021 ET JUSQU'AU 30 JUIN 2022 ?

- 30 bus par jour en semaine (aller / retour) desserviront le centre du Bourget-du-Lac et auront leur terminus à la plage avec une large amplitude horaire de 5h à 21h.
- La fréquence sera de 22 mn en heure de pointe et 45 mn en heure creuse.
- Le week-end, tous les bus de la ligne A seront prolongés jusqu'à la plage (un recalage plus précis des horaires pourra être réalisé début 2022 pour mieux répondre à la demande effective).
- Vous pourrez également continuer à emprunter en complément les bus de la ligne 1 du réseau Ondéa (Le Bourget-Aix-Pont Rouge) et faire un changement à l'INSEEC à Technolac pour emprunter la ligne A vers Chambéry (un abonnement ou un ticket Ondésynchro est nécessaire pour utiliser les deux réseaux).
- Légères modifications de voirie pour le retour des bus articulés entre le Prieuré, la pharmacie et le domaine de Buttet.

UN NOUVEAU RÉSEAU ONDÉA À PARTIR DE JUILLET 2022

Dans le cadre du renouvellement du prestataire, l'offre de bus va fortement augmenter, c'était là aussi une amélioration très attendue par les Bourgetaines et les Bourgetains.

- La ligne 1 d'Ondéa entre Aix-les-Bains et Technolac aura une fréquence de 20 mn toute la semaine de 6h à 21h et de 30 mn le samedi et toutes les heures le dimanche (ligne adaptée), ce qui devrait permettre d'améliorer nettement la desserte de Technolac, limiter la congestion, améliorer l'accès à la gare et au centre d'Aix-les-Bains. La ligne sera au plus direct avec un gain de temps appréciable. En revanche, le terminus de la ligne 1 sera ramené à Technolac avec une correspondance avec la ligne Chrono A pour rejoindre le Bourget-centre et la plage.
- Les lignes de proximité à vocation scolaire mais ouvertes à tous desservant les hameaux, la Motte-Servolex vont être largement améliorées. Une desserte directe du lycée Louis Armand à partir du Bourget-centre sera mise en place permettant aux lycéens un gain de temps appréciable, en plus de la desserte via les hameaux et la Motte-Servolex.
- Mais surtout, un transport à la demande performant permettra toute l'année, même en période de vacances scolaires, du lundi au samedi et de 7h20 à 18h30 de desservir à toutes les heures le Bourget-du-Lac, Technolac et la plage (en été) depuis n'importe quel arrêt du Bourget-du-Lac, de Bourdeau ou la Chapelle-du-Mont du Chat avec un délai de réservation de 20 mn. Il s'agira d'une nette amélioration des liaisons entre les hameaux et le Bourget-centre.

● Dans le cadre de ce nouveau réseau, Grand Lac va également proposer à partir de 2022, une tarification sociale permettant aux personnes à bas revenus de bénéficier d'un tarif moins élevé.

CRÉATION DU COMITÉ DES FÊTES
Nous amuser à vous faire plaisir !

Un Comité des fêtes au Bourget-du-Lac, c'est nouveau ! L'association vient d'être créée. Son équipe est pleine d'énergie et de bonnes idées pour vous proposer d'agréables animations. Afin de concrétiser nos projets, toutes les personnes seront bienvenues, qu'elles soient bénévoles, bénévoles temporaires ou adhérentes. Chaque membre de l'équipe apporte sa pierre à l'édifice dans une ambiance conviviale.

Venez-nous rejoindre quel que soit votre âge, votre disponibilité, vos compétences lors de nos prochaines animations !

✉ fetes.bourgetlac@gmail.com
ou via Facebook : @FêtesduBourgetdulac



COORDINATION ENTRE LES DEUX RÉSEAUX DE GRAND CHAMBÉRY ET GRAND LAC...OÙ EN EST-ON ?

À relativement court terme, l'objectif des deux agglomérations est de proposer un abonnement annuel et un ticket journée tous réseaux : Ondéa, Synchro, TER, cars régionaux. Ils permettront d'emprunter tous les transports en commun, les stationnements vélo-sécurisés avec un seul et même titre et avec un outil d'information commun sur l'ensemble des horaires. A suivre !



LA PETITE REINE A L'HONNEUR !

■ UN NOUVEAU SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO POUR GRAND LAC

70% des déplacements du quotidien sont réalisés sur moins de 5 km dans notre agglomération, une distance bien adaptée au vélo. **Pourtant seuls 2% des déplacements sont réalisés à vélo.** Le potentiel de croissance est donc très important, surtout avec le développement fulgurant du vélo à assistance électrique.

La communauté d'agglomération Grand Lac a adopté un plan d'investissement ambitieux sur les aménagements cyclables dans ce mandat avec un budget de 20 €/an/habitant. Un nouveau plan d'aménagement permettra d'améliorer les liaisons cyclables au sein de l'agglomération.

Dans ce nouveau schéma, une liaison le Bourget-du-Lac / Viviers-du-Lac permettra de mieux desservir notre commune et Technolac depuis les coteaux du Revard. Entre Charpignat et Bourdeau, la réalisation d'une "chaussée à voie centrale banalisée*" dans le cadre de la Véloroute des 5 Lacs est prévue à court terme. Elle sera suivie de la réalisation d'une piste cyclable entre le rond-point d'entrée de Bourdeau et la galerie vélo du Tunnel du Chat, une liaison là aussi fortement attendue.

* La chaussée à voie centrale banalisée est un nouveau type d'aménagement adapté à des voiries peu larges et donnant la priorité aux piétons et cyclistes. La circulation en deux sens des voitures est ramenée sur une voie centrale de 3 mètres bordée de deux bandes de 1m à 1m50 pour les piétons et les cyclistes. Quand deux voitures viennent à se croiser, elles mordent sur ces bandes. Si un piéton ou un cycliste est présent, elles sont tenues d'attendre derrière lui avant de doubler.

■ DES NOUVEAUX SERVICES VÉLO À L'ÉTUDE

Grand Lac a créé Vélodéa en 2020, un service de location de vélos et VAE qui connaît un franc succès. Vous pouvez ainsi essayer un VAE 1 à 3 mois directement en Mairie. Si vous êtes salarié et que vous utilisez votre VAE de location pour vous rendre au travail, votre employeur peut prendre en charge 50% de l'abonnement.

ANTICIPER LA RÉALISATION D'UNE VOIE RÉSERVÉE AUX BUS ENTRE TECHNOLAC ET VILLARCHER

La municipalité défend fortement la réalisation d'une voie réservée aux bus et vélos entre le sud de Technolac, la zone d'activité de la Prairie (Voglans) et le carrefour de Villarcher avec une priorité donnée aux bus aux intersections. Cet équipement est indispensable pour éviter aux bus de perdre du temps dans la congestion probable de la RD1504. A plus long terme, cette voie réservée pourrait rejoindre la future halte ferroviaire de Voglans au nord du Jardin des Plantes, permettant ainsi une desserte rapide de Technolac et du Bourget-du-Lac depuis Challes-les-Eaux, Porte de Savoie, Montmélian ou Saint-Pierre-d'Albigny.

■ LA MISE EN PLACE DU SAVOIR ROULER

Le Ministère de l'Éducation nationale a décidé de généraliser le "Savoir Roler à Vélo", un cycle d'apprentissage du vélo pour les enfants en école primaire de 10 séances, à l'instar du "Savoir Nager". La commune du Bourget-du-Lac et Grand Lac souhaitent s'inscrire dans ce dispositif en partenariat avec les enseignants, l'agence Ecomobilité et notre Ecole municipale des sports dans le cadre scolaire, péri et extra-scolaire. Il s'agit d'amener tous nos enfants à maîtriser la conduite du vélo et pourquoi pas, participer à un voyage de classe de fin d'année à vélo...



■ UNE VRAIE RÉUSSITE POUR LE CHÈQUE VÉLO ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Mise en place par la municipalité depuis septembre 2020, l'aide à l'acquisition de VAE versée par la commune en complément de celle

de Grand Lac connaît un véritable succès. Au 01/07/2021 ce sont plus de 90 aides qui ont été distribuées aux Bourgetains notamment lors des animations effectuées par l'agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc dans notre commune. Dans son étude sur le profil des bénéficiaires, cette dernière nous indique que :

- leur moyenne d'âge est de 55 ans et que l'usage est majoritairement utilitaire à 74 % (trajet domicile travail, courses, accès aux activités...),
- 65 % d'entre eux sont des actifs,
- sur la situation des actifs, il est constaté un report modal de la voiture vers le VAE à hauteur de 89 %,
- avec un prix d'achat moyen de 2 250 €, 68 % des bénéficiaires déclarent qu'ils n'auraient pas fait l'acquisition d'un VAE sans les aides des collectivités.

■ REMETTRE LES CHEMINEMENTS PIÉTONS À L'HONNEUR

La commune du Bourget-du-Lac bénéficie de nombreux sentiers piétonniers qui permettent de relier rapidement entre eux les hameaux et le centre-bourg. La municipalité a mis en place un groupe de travail pour recenser tous ces sentiers, en ouvrant certains, négocier parfois des conventions de passage, les entretenir, mieux les signaler.

LA MOBILITÉ PARTAGÉE... UNE ALTERNATIVE À L'AUTO-SOLO

Le covoiturage et l'auto-partage sont deux modes de déplacement alternatifs qui se développent depuis quelques temps, en opposition au modèle de la voiture individuelle. Ils répondent aux enjeux de la mobilité de tous les jours. Que ce soit pour des raisons économiques, pratiques ou d'éthique personnelle, ces nouvelles façons d'envisager la mobilité révolutionnent nos habitudes et connaissent de plus en plus de succès.

■ COVOITURAGE

Le covoiturage est le partage d'un véhicule avec d'autres personnes pour des déplacements occasionnels (voyages) ou réguliers (trajets domicile-travail). Plusieurs personnes utilisent en même temps le véhicule de l'un d'entre eux. Ce partage peut être à titre gracieux ou en échange d'une participation aux frais de déplacement (péage, carburant).

Le covoiturage, c'est moins de stress et moins de coûts pour plus de convivialité et de respect de l'environnement. Beaucoup connaissent les différents sites de covoiturages nationaux tels que www.blablacar.fr, www.mobicoop.fr... Mais il existe aussi un site régional dédié aux covoiturages réguliers : www.movici.auvergnhonealpes.fr

■ AUTOPARTAGE

L'auto-partage est la mise à disposition d'un parc de véhicules à des usagers ayant souscrit un abonnement ou un contrat pour des déplacements courts ou occasionnels. Plusieurs utilisateurs se partagent successivement un même véhicule et chacun ne finance que la durée de son besoin. En moyenne, nos voitures ne sont utilisées que 5% de leur temps.

LES ACTEURS DE L'AUTOPARTAGE PRÉSENTS AU BOURGET-DU-LAC



"Citiz Alpes-Loire" est une coopérative née à Grenoble et pionnière de l'autopartage en France. Elle propose de réaliser d'intéressantes économies en partageant votre véhicule avec le dispositif "Ma Chère Auto".
www.alpes-loire.citiz.coop/ma-chere-auto



Depuis début Juillet, un service complémentaire de Citiz nommé Yea ! est disponible au Bourget-du-Lac avec une zone de pose et dépose sur le parc d'activité de Savoie Technolac. Ce service fonctionne sans réservation préalable ni station. Prenez une Yea ! dans une zone autorisée puis déposez-la dans la zone de votre choix (Chambéry, Grenoble, Annecy...).
www.alpes-loire.citiz.coop/yea-alpes-loire



"OuiCar" vous permet de louer une voiture à deux pas de chez vous ou sur votre lieu de vacances, à partir de 16€/jour. A l'inverse, si vous avez une voiture que vous n'utilisez pas tous les jours et qui dort au parking, rentabilisez-la en la louant à des particuliers. Déjà quelques véhicules sont en location au Bourget-du-Lac. www.ouicar.fr



DEUX NOUVEAUX MÉDECINS

Deux médecins généralistes, Capucine Mangin et Hugo Ferriol sont installés depuis le 2 août au Bourget-du-Lac. Leur venue était attendue, suite au départ à la retraite du Docteur Rouvière. Ils exercent la médecine généraliste, leurs autres domaines de compétences sont le suivi en gynécologie, de grossesse, la médecine de l'enfant et de l'adolescent. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune !



Medilac (1^{er} étage) : 12 boulevard de la mer Caspienne
☎ 04 79 75 78 17 / www.doctolib.fr

TRANSPORTS DE PROXIMITÉ

■ Dans sa démarche de lutte contre l'isolement, le CCAS du Bourget-du-Lac a proposé cet été un service de transport de proximité pour les personnes de 65 ans et plus désirant se rendre au marché les jeudis de 9h à 11h (voir Bourget Mag n° 6). **Cette action est relancée dès le 9 septembre.** Inscriptions et renseignements :
☎ 04 79 26 23 13 ou par email : ccas@lebourgetdulac.fr

■ Grâce à son équipe de bénévoles, le CCAS assurera dès le 31 août, les conduites de bénéficiaires à la distribution du mardi matin de la Solidarité Alimentaire Motteraine (SAM). Le CCAS prend le relais du CIAS qui n'est plus en mesure de fournir ce service. Les demandes de transport vers la SAM sont prescrites par l'assistante sociale.

BON ANNIVERSAIRE M^{ME} HENRY



Née le 7 juillet 1921, Andrée Reverdy (épouse Henry) et sa famille arrivent au Bourget-du-Lac en 1931. Institutrice, elle s'implique dans la vie communale, d'abord avec son mari puis seule après le décès brutal de ce dernier en 1984. Dans les années 60, elle assure le secrétariat du Syndicat d'Initiatives (aujourd'hui Office de Tourisme) puis celui des Amis du Prieuré pour en devenir Présidente. On peut citer de nombreux autres engagements : lancement du concours des Maisons fleuries, groupement des sociétés visant à fédérer les activités locales, mise en route de l'association "Tiers Monde Communes Solidaires" avec une participation toujours dévouée au niveau de la Mairie. Pour tout ce bénévolat, elle a œuvré entourée d'une équipe solide et compétente dans chacun de ses engagements pour le Bourget-du-Lac.

En 2018, une chute la prive de la marche, elle s'installe dans l'EHPAD "l'Eclaircie" à La Motte Servolex. C'est là, qu'entourée d'une bonne partie de sa nombreuse famille, elle a fêté son entrée chez les centenaires. Bravo et merci encore M^{me} Henry !

VIE MUNICIPALE

TRIBUNES POLITIQUES

"ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LE BOURGET-DU-LAC"

Cette tribune nous permet aujourd'hui d'évoquer l'implication et le dévouement qu'ont eu Marie-Pierre FRANÇOIS et Françoise CARON pour notre commune du Bourget-du-Lac.

Merci pour cela et pour nous avoir mis le pied à l'étrier. Qu'elles soient assurées de notre amitié et leur souhaitons de tout cœur le meilleur pour l'avenir. Aujourd'hui leur départ permet de passer le flambeau à nos deux conseillers et amis, Thierry COUDURIER et Philippe CHARLIN.

Tous les quatre sommes fermement décidés à œuvrer au sein de l'équipe municipale pour le bien de la commune et des Bourgetains. Nous sommes disponibles et à votre écoute

Franck BARRUEL - Eric TEYSSÈDRE -
Philippe CHARLIN - Thierry COUDURIER

"LE BOURGET C'EST VOUS!"

Des choix contestés de la majorité

Le groupe LE BOURGET C'EST VOUS a fermement dénoncé le choix de l'actuelle majorité de voter pour 2022, sans que rien ne l'y contraigne, le doublement de la taxe communale sur l'électricité, représentant une hausse de 77 000 € à répartir sur les 2500 foyers bourgetains, soit une moyenne de 30 euros supplémentaires par foyer, sans compter l'augmentation éventuelle du prix de base de l'électricité à venir.

Notre groupe restera par ailleurs vigilant sur les projets de travaux de la majorité sur la route du Tunnel, tant sur l'utilité même des travaux, leur coût que sur le nécessaire respect du droit de propriété des riverains.

Franck GUISSANT - Damien DEGRANGE



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI
15 SEPTEMBRE 2021
18h30
Salle de la Cistude
ou Salle Dent du Chat



CONSEILS DE LECTURE

■ SÉLECTION ADULTES

ET POURTANT, ELLE TOURNE

de Maïté Laplume

Constantine, 1986. À quinze ans, Latzari Luma a déjà beaucoup voyagé. Chef d'escale dans une grande compagnie aérienne, son père entraîne sa famille sous de nouveaux cieux tous les trois ans – hier en Espagne, aujourd'hui en Algérie, demain là où le vent les portera. Dans la petite bulle des expatriés de Constantine, la vie des Luma est douce, légère, entre les week-ends à Tamanart, les après-midi au hammam, les pique-niques gourmands dans la pinède et les nombreuses fêtes où la communauté française s'amuse, s'enivre, s'ébat jusqu'à l'aube. Latzari est toujours la première à chanter, danser et rire. Pourtant, c'est une jeune fille coupée en deux. Un premier roman solaire où dominant la foi, la joie et un désir de vivre incandescent.



■ SÉLECTION JEUNESSE

TÊTE À TÊTE

de Baptist Cornabas

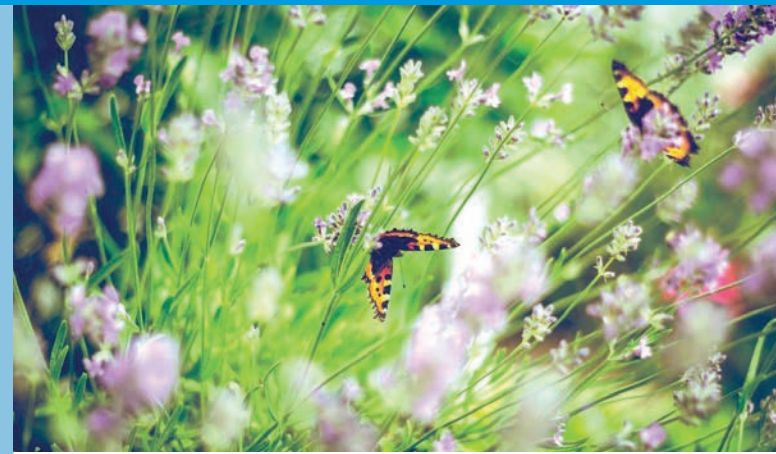
20 portraits croisés de personnages qui ont changé le monde : quel est le lien entre Gandhi et Rosa Parks ? Entre Galilée et Darwin ? Ce documentaire répond à ces questions et rapproche vingt personnages qui ont tous marqué l'Histoire, grâce à leur créativité, leurs combats ou leurs connaissances. Histoire classique et Histoire contemporaine se rejoignent à travers ces "face-à-face", où de courtes biographies mettent en avant les points communs entre chaque personne. Sauras-tu deviner ce qui lie deux à deux les vingt personnages de ce livre ?

BIB' ACTU EN SEPTEMBRE

- Samedi 4 septembre : la bibliothèque sera présente au Forum des associations 2021 à la Traverse
- Mercredi 22 septembre : jeu "En avant les expressions" pour les 6/10 ans à la bibliothèque
- Vendredi 24 septembre au Prieuré de 18h à 19h30 : dans le cadre des apéro-lectures, échange avec Thomas Luksenberg autour du roman "Descencion"
- Mercredi 29 septembre : atelier aquarelle parent/enfant à la bibliothèque



Bibliothèque municipale du Bourget-du-Lac
315 route de Chambéry
☎ 04 79 25 22 52
✉ bibliotheque@lebourgetdulac.fr



FESTIVAL NATUR'ENJEUX

PREMIER FESTIVAL DE LA NATURE ET DE LA BIODIVERSITÉ

Dimanche 3 octobre, France Nature Environnement Savoie, en étroite liaison avec la commune du Bourget-du-Lac, organise le festival Natur'enjeux autour de la biodiversité.

Ce festival sera parrainé par l'ancien compagnon de route du commandant Cousteau, l'écologiste Yves Paccalet. Il dédicacera ses livres, donnera une conférence, parmi plusieurs autres, à Cinéac. Cet événement, une première dans la commune, intéressera les enfants, adolescents, comme les adultes. De nombreuses animations aussi ludiques que didactiques sont programmées. Elles iront de pair avec des découvertes "nature" pour tout public, notamment aux observatoires du bord du lac. La richesse et la variété de la faune et de la flore seront mises en valeur par des animateurs impliqués sur le terrain.

Tout en appréciant le travail de photographes professionnels passionnés de nature, chacun d'entre vous pourra aussi apporter son propre regard au travers d'un concours photo dont les lauréats seront primés.

Plusieurs associations et institutions sensibles aux questions environnementales accompagneront le festival afin de montrer en quoi elles agissent pour le bien commun, notre patrimoine naturel.

A cette occasion, un stand sera tenu par la commune. Elle présentera ses actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité, ses initiatives locales et son territoire de lac et montagne. Un groupe de citoyens motivés pour aider à la transition écologique sur la commune sera créé ce jour là. Venez nombreux pour en discuter et vous inscrire sur notre stand.

DIMANCHE 3 OCTOBRE 2021 au Prieuré (extérieur)

- Animations pour tous
- Découvertes en nature
- Conférences à Cinéac
- Concours photos



Festival entièrement gratuit. Possibilité de restauration sur place. www.sites.google.com/view/festivalnatureenjeux/accueil ou sur le site www.lebourgetdulac.fr



ESPACE CULTUREL LA TRAVERSE



NOUVELLE SAISON

Sortir enfin et à nouveau au spectacle : la saison 2021-2022 de l'Espace culturel La Traverse est prête pour les retrouvailles et vous fera vibrer !

Vibrer de toute les manières possibles et ensemble, pas devant vos écrans de télévision, d'ordinateur ou de téléphone portable, vibrer à l'unisson avec des artistes en chair et en os : à l'écoute d'une chanson, en vous émerveillant, en vous interrogeant, en étant surpris, en riant, en étant heureux de ressentir collectivement des moments d'émotion, en rêvant...

Vous avez pu cet été durant les multiples rendez-vous festifs organisés par la commune goûter à nouveau aux plaisirs de la rencontre, de l'échange, de la convivialité. L'Espace la Traverse vous attend à partir du 1^{er} octobre pour une nouvelle saison, dense et joyeuse.

La plaquette 2021-2022 (36 rendez-vous), est d'ores et déjà à votre disposition à la Mairie et téléchargeable sur les sites de la commune et de la Traverse.

Si vous avez envie d'en savoir plus sur les spectacles programmés et /ou de fêter ensemble la réouverture, ne manquez pas notre soirée de lancement de saison le mardi 14 septembre à 19h ! Entrée libre mais réservation impérative au ☎ 04 79 25 29 65

LES RENCONTRES LITTÉRAIRES 2021



Les Rencontres littéraires en Savoie Mont Blanc fêtent leurs 20 ans ! À Aix-les-Bains et au Bourget-du-Lac, le week-end du 10-11-12 septembre sera festif : lecture musicale, promenade et sieste littéraires, escapade en bateau et brunch dominical en compagnie des invité(e)s : autant d'occasions de découvrir l'univers de personnalités qui confrontent volontiers leur activité d'écriture à d'autres pratiques artistiques (musique, cinéma, théâtre, peinture, performance...).



www.fondation-facim.fr / ☎ 04 79 60 59 00



LE CALENDRIER ACTIV'ÂGE

Reprise des ateliers le 3 septembre 2021. Les ateliers cuisine-santé et mémoire étant complets, possibilité de s'inscrire sur une liste d'attente pour des séances complémentaires début 2022.

■ Infos et inscriptions auprès du CCAS : ☎ 04 79 26 23 13 ou par email ✉ ccas@lebourgetdulac.fr

ATELIERS	JOURS ET HORAIRES	LIEU
VÉLO	Lundi 13 - 20 - 27 septembre de 14h00 à 17h00	Parking de la Traverse
MÉMOIRE	Lundi du 27 septembre au 13 décembre Groupe 1 : de 9h30 à 11h30 Vendredi du 1 ^{er} octobre au 17 décembre Groupe 2 : de 9h30 à 11h30	Salle Picoti au CCAS
EQUILIBRE	Mardi à compter du 07 septembre Groupe 1 : 14h à 15h / Groupe 2 : 15h à 16h (arrêt durant les congés scolaires)	La Cistude
NUMÉRIQUES	Mardi 07 - 14 - 21 - 28 septembre / 05 - 12 - 19 octobre / 09 - 16 - 23 - 30 novembre Groupe 1 : 8h30 à 10h / Groupe 2 : 10h30 à 12h	Local des Aînés ruraux
INTERGÉNÉRATIONNELS OBSERVATION DE LA NATURE	Mercredi du 15 septembre au 13 octobre de 9h00 à 11h00	En extérieur avec les enfants du Centre de loisirs
CUISINE - SANTÉ	Mercredi 15 septembre (Gr 1) - 13 octobre (Gr 2) 17 novembre (Gr 1) - 15 décembre (Gr 2) de 10h00 à 14h00	Salle Picoti au CCAS
CORPS ET VOIX	Jeudi du 15 septembre au 13 octobre de 9h00 à 11h00	Espace Chantal Gambut salle n°6
MUSICAUX	Vendredi à compter du 03 septembre de 15h15 à 16h45 (arrêt durant les congés scolaires)	Espace Chantal Gambut salle n°6
NOUVEAU CAFÉS CAUSERIES	Vendredi 3 septembre / 1 ^{er} octobre / 5 novembre / 3 décembre de 9h00 à 10h30	Le Chat toqué

AGENDA

Retrouvez tous vos rendez-vous sur www.lebourgetdulac.fr

AOÛT - SEPTEMBRE 2021

DIMANCHE 29 AOÛT - DE 8H30 À 18H00

- VIDE-GRENIER DU BOURGET-DU-LAC
Boulevard du lac

VENDREDI 3 SEPTEMBRE À 9H00

- CAFÉS CAUSERIES - *Nouveau* -
Le Chat toqué



SAMEDI 4 SEPTEMBRE - DE 14H À 18H

- FORUM DES ASSOCIATIONS
Espace culturel La Traverse

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE - MATIN

- FÊTE DE LA CONFITURE
Place du marché

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

- RENCONTRES LITTÉRAIRES
Le Prieuré (voir p. 11)



Retrouvez toutes les animations et rendez-vous de votre été dans le programme estival 2021

MARDI 14 SEPTEMBRE À 19H00

- OUVERTURE SAISON CULTURELLE
Espace culturel La Traverse (voir p. 11)

MERCREDI 15 SEPTEMBRE À 18H30

- CONSEIL MUNICIPAL
La Cistude ou Salle Dent du Chat

JEUDI 16 SEPTEMBRE DE 15H30 À 19H30

- DON DU SANG
Espace culturel La Traverse

VENDREDI 17 SEPTEMBRE DE 18H À 20H

- CONCERTATION SUR L'AMÉNAGEMENT
DE LA SERRAZ / Ecole de la Cascade

VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE À 9H00

- CAFÉS CAUSERIES - *Nouveau* -
Le Chat toqué

DIMANCHE 3 OCTOBRE

- FESTIVAL NATUR'ENJEU
Le Prieuré / Cinéac (voir p. 11)

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2021

